

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

I. OBJET

1.1. La SRL ECOCONCEPT inscrite à la BCE sous le n° 0.467.817.439 est une plateforme accessible sur le site internet <https://www.acec-chauffage.com/>. Cette société propose la mise en place de plusieurs sortes de radiateurs électriques et ce, sous plusieurs formes. La société compte parmi la vente de ses services des radiateurs à accumulation, des radiateurs inertiels, des Accublocs, des panneaux radiants, des sols chauffants ou encore du chauffage solaire.

Les présentes conditions générales d'utilisation ont pour objet d'encadrer l'accès et les modalités de vente des produits et services de la société ECOCONCEPT. Nous vous invitons à en prendre attentivement connaissance.

1.2. Les conditions générales de vente s'appliquent également à l'utilisation du portail internet <https://www.acec-chauffage.com/> et à l'installation des mécanismes électriques demandés chez ECOCONCEPT.

1.3. ECOCONCEPT se réserve le droit de modifier, à tout moment, les présentes conditions générales de vente en publiant une nouvelle version sur le site internet <https://www.acec-chauffage.com/>. Les conditions générales de vente sont celles en vigueur à la date de réservation de la commande.

II. DEFINITION

2.1. Pour l'exécution des présentes, les termes suivants doivent être entendus dans le sens défini ci-après :

« *Client* » : consommateur personne physique, majeure, acquérant un ou plusieurs produits à des fins personnelles sur le site internet ou par tout autre moyen.

« *Produit* » : bien proposé à la vente sur le site

« *Site* » : site marchand accessible par le biais du nom de domaine <https://www.acec-chauffage.com/> proposant la vente de produits et matériaux chauffants pour tout habitat.

« *Plateforme* » : désigne un site internet dont l'utilisation est réservée aux personnes physiques âgées de 18 ans ou plus.

« *Service* » : désigne l'ensemble des services rendus par ECOCONCEPT par le biais de la plateforme ou par tout autre moyen.

« *Prestations* » : désigne la ou les prestation(s) souscrite(s) par le client et fournies par ECOCONCEPT.

« *Prix* » : désigne le prix de toutes taxes, frais et coûts de service y afférent compris, payés par le client sur la plateforme ou par tout autre moyen, au moment de la réservation et validation de la commande.

« *Service* » : désigne l'ensemble des services rendus par ECOCONCEPT par le biais de la plateforme ou par tout autre moyen.

III. Présentation du produit

3.1 Les photographies et les textes présentant le matériel sur le site <https://www.acec-chauffage.com/> sont les plus proches possibles du produit proposé. Toutefois, le fabricant ne pourra être tenu responsable si des erreurs et/ou des différences de couleurs apparaissent.

IV. Modalités de commande

4.1. Pour établir une commande, l'acheteur devra :

Remplir la fiche d'identification dans laquelle il sera indiqué des données à caractère personnelles que la société se réserve le droit de garder (nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, etc.) ;

Préciser les références et les quantités des produits et services que le client entend commander ;

Valider sa commande après avoir vérifié les coordonnées personnelles et le nombre de produits et services sélectionnés ;

Effectuer le règlement dans les conditions prévues par les présentes conditions générales de vente modalités de paiement autorisé.

Confirmer la commande ainsi que le règlement de l'intégralité de la somme et, de facto, accepter les conditions générales de vente et reconnaître en avoir pris connaissance.

4.2. Les commandes peuvent être passés par téléphone au 06.467.11.11 ou par tout autre moyen et seront validés après validation du paiement.

V. Produits et services

5.1. Pour le cas d'une commande de matériel avec pose, l'installation sera réalisée par un technicien installateur agréé partenaire ou par les représentants de la société ECOCONCEPT.

5.2. Dans le cas d'une vente avec pose, si le client ne souhaite pas être installé rapidement endéans un délai de 10 jours à 3 mois, et en fonction du besoin, il devra régler le solde des appareils avant installation.

5.3. La dépose de l'ancien appareil, la fixation du mur, le raccordement électrique à la boîte de raccordement existant positionnée à l'arrière du radiateur et la mise en service sont compris dans la prestation d'installation.

5.4. Le déplacement de l'alimentation et/ou la création d'une ligne électrique devra être prévu sur le devis car ils entraînent un supplément de facturation.

5.5. Pour plus d'informations sur les normes d'installation et l'installation en elle-même, Vous pouvez nous contacter via l'adresse mail info@ACIT-SA.com

VI. Rétractation et annulation de la commande

6.1. En application des articles VI.45 et suivants du Code de Droit Economique, le consommateur qui commande à distance des produits auprès du vendeur dispose d'un délai de quatorze jours calendriers, à dater du jour de la livraison des produits ou de la notification de leurs disponibilités au point de retrait prévu, pour notifier au vendeur qu'il renonce à l'achat, sans pénalités, sans indication de motifs et sous réserve que la rétractation se fasse avant l'installation des produits par un technicien agréé partenaire ou un représentant de la société ECOCONCEPT.

6.2. Lorsque ce délai expire un samedi, un dimanche et/ou un jour férié, il est prorogé au premier jour ouvrable suivant.

6.3. Le consommateur peut notifier sa volonté de renoncer à l'achat, au moyen du formulaire de rétractation disponible sur le site du S.P.F. Economie, P.M.E., Caisse moyennes et Energie : economie.fgov.be, ou encore par une déclaration dénuée de toute ambiguïté exposant sa décision de se rétracter du contrat.

6.4. Dans les délais inscrits, les produits pourront être échangés ou repris sous conditions d'être retournés dans leurs emballages d'origines, complets, non utilisés, non abîmés et/ou salis.

6.5. Les frais de retours seront à l'entière charge du client. Le remboursement sera effectué par la société ECOCONCEPT dans un délai de trente jours à compter de la réception du retour.

6.6. La demande de retour sera faite par e-mail ou par courrier préalable pour fixer l'adresse de retour en fonction du produit. Le remboursement se fera par virement bancaire.

VII. Modalité de livraison de la marchandise

a. Livraison de la marchandise

7.1. Les délais de livraison indiqués par le vendeur ne sont fournis qu'à titre indicatif et ni lient pas le vendeur. Un retard dans la livraison de la commande ne pourra donc en aucun cas donner lieu à une quelconque indemnité, résolution du contrat, suspension des obligations du client, ni au paiement de dommages et intérêts.

7.2. Au moment de la livraison, le client doit vérifier que le nombre d'emballages indiqués sur le document de bon de commande ou sur l'équipement électronique du transporteur et/ou installateur correspond à la livraison et qu'il n'y a aucun dommage visible.

7.3. En cas de dommages visibles et/ou de toutes autres malfaçons des produits, l'acheteur doit en informer le transporteur et/ou installateur qui l'indiquera immédiatement sur le bon de commande. Par ailleurs, l'anomalie en question devra être signalé à la société ECOCONCEPT immédiatement à la réception des produits. Les plaintes relatives à tout manquement de matériel et/ou anomalie des produits ne seront pas traitées si elles ne sont pas mentionnées dans le bon de commande et/ou pas signalés au transporteur et signées par le Client et le transporteur.

7.4. Dans le cas où le dommage ne pouvait pas être visible au moment de la livraison, le Client aura un délai de 2 ans, sauf accord contraire, pour le signaler à la société ECOCONCEPT suivant le moment de la livraison. Passé ce délai, les plaintes ne pourront pas être traitée par le service compétent.

7.5. La commande ne sera livrée au client qu'après son complet paiement. Le transfert de la propriété et de la charge des risques s'opère au moment où la commande est entièrement payée. Une fois les marchandises livrées, le Client supporte tous les risques, y compris les cas de destruction par force majeure. Le non-paiement des montants dus à la date d'échéance peut entraîner le recouvrement des marchandises. Pour toute informations complémentaires sur les conséquences d'un retard de paiement, les présentes conditions générales de ventes vous renvoient au point VIII intitulé « Modalité de paiement ».

7.6. Toute livraison partielle implique une facturation partielle. En cas de non-paiement de l'une des factures, la société ECOCONCEPT se réserve le droit d'annuler la totalité de la commande ou le reste de la commande qui demeure impayée et de la considérer comme clôturer sans devoir au préalable envoyer une mise en demeure et/ou tenter une procédure en résolution judiciaire, le tout sous réserve d'indemnisation s'il y a lieu.

7.7. Les livraisons faites sous crédit seront vérifiées par rapport à la limite de crédit actuellement fixée pour chaque Client à un montant de 500 €. Si la limite de crédit est dépassée, le Vendeur se réserve le droit unilatéralement d'arrêter temporairement les livraisons et ce, jusqu'au moment où le niveau des livraisons impayées retombe dans des montants acceptés par la société ECOCONCEPT.

b. Retour de la marchandise

7.8. Les retours doivent être sollicités et argumentés par courrier auprès du service compétent à savoir info@ACIT-SA.com.

7.9. Avant de pouvoir faire des retours de marchandises, le Client doit attendre un accord écrit envoyé par le service compétent à savoir info@ACIT-SA.com.

7.10. Si le service réclamation confirme le retour de la marchandise, cette dernière ne sera acceptée qu'avec un formulaire de retour dûment complété et signé par le Client.

7.11. Sauf accord contraire entre le Client et la société ECOCONCEPT, le retour des marchandises sera supporté par le Client. Par ailleurs, et toujours sauf accord contraire, le Client devra également supporter les risques liés au transport de la marchandise.

7.12. Pour que la marchandise retournée soit acceptée, le Client devra remplir les conditions suivantes :

- Les marchandises retournées devront être dans leur état d'origine, neuf et prêtes dans le cas d'une revente. Ainsi, les emballages et toutes autres objets vendus avec la marchandise devront être retournés dans un état intact, sans être endommagés ni ouverts.
- Les marchandises en question ont été livrées, au plus tard, 15 jours avant la date de retour.
- Par ailleurs, la société ECOCONCEPT n'acceptera pas le retour de marchandise qui ne figurent plus dans la liste des prix les plus récents de la société ECOCONCEPT.
- La vérification s'élèvera à 10% de la valeur du produit.

7.13. Dans le cas où le Client retourne une marchandise sans respecter les conditions susmentionnées, la société ECOCONCEPT se réserve le droit de refuser la marchandise mais également de détruire la marchandise ou de la renvoyer au Client moyennant une facturation à hauteur du montant total par produits retournés.

7.14. Sauf si le retour résulte d'une erreur de la part du Vendeur ou sauf accord contraire, les retours seront crédités à hauteur de 10% de la valeur facturée sur les pièces détachées et ce, afin de couvrir les différents coûts tels que les coûts de réapprovisionnement de la marchandise, les coûts d'administrations, les coûts de réacheminement ou encore les coûts d'inspection. Toutefois, ce point ne concerne pas les produits installés, ceux-ci ne pouvant pas faire l'objet d'un retour.

VIII. Modalité de paiement

8.1. Le paiement peut se faire au siège de la société ou par tout autre moyen directement avec l'un des vendeurs.

8.2. Les factures doivent, sauf accord contraire entre le Vendeur et le Client, être payées nette au plus tard dans les 10 jours après réception de la facture. Toutes les informations bancaires seront inscrites sur la facture émise.

8.3. En cas de non-paiement de la commande dans les délais prévus, le Vendeur se réserve le droit unilatéral d'annuler ou de suspendre les autres commandes.

8.4. Toute facture impayée au jour de son échéance sera majorée de plein droit et sans mises en demeure de 1% avec un minimum de 3% sur le montant total de la facture à titre d'indemnité forfaitaire. Par ailleurs, des intérêts de retard au taux de 1% par mois seront dus. Ces intérêts commenceront à courir à partir de la date d'échéance, de plein droit et sans mise en demeure préalable.

a. Modalité d'achat par carte de crédit

8.5. Dans le cas d'un achat par carte de crédit, les comptes des clients seront débités directement.

8.6. En cas de refus de paiement par carte de crédit, les clients peuvent être interdits, de façon temporaire ou définitive, d'effectuer des paiements par le biais de la carte de crédit en question.

IX. Plaintes

9.1. Pour être recevable, toute réclamation concernant la facturation doit être formulée dans un délai de 10 jours ouvrables à compter de la date de l'émission de la facture. Ces plaintes pourront être envoyées à l'adresse info@ACIT-SA.com ou par courrier recommandé.

9.2. Toutes les plaines introduites après le délai en vigueur ne seront pas traitées par nos services.

X. Prix / coût supplémentaires

10.1. Sauf convention explicite contraire, toutes les transactions seront effectuées en euros. Le prix s'entend, sauf accord contraire, comme ne comprenant pas la TVA.

10.2. Toutes taxes, qu'elles soient actuelles ou futures, et les charges et autres coût supplémentaires de toutes natures liés à la vente seront à la charge du Client.

XI. Suspension ou annulation

11.1. En cas de non-paiement à la date d'échéance de la facture ou en cas d'insolvabilité ou de faillite de l'acheteur, toutes les commandes en cours peuvent être suspendues ou annulées, à la seule discrétion du Vendeur, sans que ce dernier ne soit contraint au paiement de dommages et intérêts.

11.2. Dans une telle situation, toutes les dettes imputables au Client en question deviennent immédiatement exigibles et payables.

XII. Données à caractère personnelles

12.1. Nous veillons au respect de votre vie privée et traitons et protégeons vos données à caractère personnelles dans le respect de la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel (soit « la loi sur la protection de la vie privée ») et du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données abrogeant la directive 95/46/CE (soit « le Règlement général sur la protection des données » ou « RGPD »).

12.2. Les informations qui vous sont demandées lors de l'achat de produits et services pourront être exploitées dans un but global et non nominatif et ne seront pas utilisées à d'autre fin commerciale ni cédées à des tiers.

12.3. Pour plus d'informations, nous vous invitons à lire notre Politique Vie privée disponible sur notre site internet <https://www.acec-chauffage.com/>. Vous pouvez également nous contacter via l'adresse mail : info@ACIT-SA.com

XIII. Durée des conditions générales de vente

13.1. Les présentes conditions s'appliquent pendant toute la durée de mise en ligne ou de mise à disposition par tout autre moyen des services offerts par la société ECOCONCEPT.

13.2. Elles peuvent être modifiées à tout moment par la société ECOCONCEPT.

XIV. Garanties

a. Garantie légale pour tous les clients

14.1. Conformément aux articles 1641 à 1643 du Code civil, le vendeur est tenu de garantir les produits contre les vices cachés qui rendent les produits impropres à l'usage auxquels ils sont destinés, ou qui diminuent tellement cet usage que le client ne les aurait pas acquis ou n'en aurait pas donné qu'un moindre prix s'il les avait connus.

14.2. En cas de constatation d'un vice caché, le client devra agir à bref délai, conformément à l'article 1648 du Code civil, et aura le choix entre rendre le produit atteint d'un vice caché contre un remboursement total, ou de le garder contre un remboursement partiel.

14.3. Seuls la facture, le ticket de caisse ou le bon d'achat valent comme certificats de garantie pour le client vis-à-vis du vendeur. Ces documents doivent être conservés par le client et présentés dans leur version originale.

b. Garantie complémentaire pour les clients ayant la qualité de consommateurs

14.4. Conformément à l'article 1649quater du Code civil, le client qui a la qualité de consommateur dispose en outre d'une garantie légale de deux ans pour tous les défauts de conformité qui existaient lors de la délivrance du produit et qui sont apparus dans un délai de deux ans à compter de celle-ci.

14.5. Cette garantie comprend la réparation ou le remplacement du produit défectueux, sans frais pour le consommateur.

14.6 Si toutefois cette réparation ou remplacement s'avère impossible, disproportionné pour le vendeur ou causerait un sérieux désagrément au consommateur, une réduction appropriée ou un remboursement pourront être proposés au consommateur. Le vendeur et le client pourront convenir d'un remboursement uniquement moyennant la remise des produits défectueux par celui-ci.

14.7. Dans le cas où des pièces de rechange ou des accessoires spécifiques nécessaires à la réparation du produit ne seraient plus disponibles chez le fabricant, le vendeur, ne pourra être tenu responsable de la perte des possibilités d'utilisation du produit.

14.8. Le consommateur est tenu d'informer le vendeur de l'existence du défaut de conformité, par écrit, dans un délai de maximum deux mois à compter du jour où il a constaté le défaut, sous peine de déchéance de son droit à réclamation.

14.9. Seuls la facture, le ticket de caisse ou le bon d'achat valent comme certificats de garantie pour le consommateur vis-à-vis du vendeur. Ces documents doivent être conservés par le consommateur et présentés dans leur version originale. Le délai de garantie démarre à la date mentionnée sur ces documents.

14.10. Cette garantie ne s'applique pas dans le cas où la défaillance découle d'une utilisation erronée, de causes externes, d'un mauvais entretien, de phénomènes d'usure normaux ou de toute utilisation qui n'est pas conforme aux instructions du fabricant ou du vendeur.

14.11. En cas de dommage, de vol ou de perte d'un produit remis pour réparation, la responsabilité du vendeur sera en tout état de cause limitée au prix de vente du produit. Le vendeur ne pourra en aucun cas être tenu responsable de la perte ou de la reproduction de données stockées par des appareils électroniques remis pour réparation.

XV. Relations clientèles et SAV :

15.1. Concernant la réparation des produits, les techniciens agréés partenaire ou les représentants de la société ECOCONCEPT seront à disposition des clients. Le processus d'intervention se déroulera selon le modèle suivant :

- Le remplissage d'une fiche d'intervention ;
- L'établissement d'un devis par ECOCONCEPT ;
- Et l'acceptation du devis par le client si le produit est hors-garantie.

S'agissant de toutes les autres demandes, vous pouvez nous contacter via l'adresse mail : info@ACIT-SA.com

XVI. Droit applicable et juridiction compétentes

a. Le droit applicable

16.1. Le droit belge s'applique dans nos relations contractuelles avec vous. Vos droits selon le Règlement Européen 181/2011 peuvent être consulté sur le site suivant : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32011R0181&from=FI>

b. Juridictions compétentes

16.2. Tout litige relatif à leur interprétation et/ou à leur exécution relève des juridictions belges.

XVII. Validité des conditions générales de vente

17.1. Dans l'hypothèse où l'une des clauses du présent contrat serait nulle ou non avenu par un changement de législation, de réglementation ou par une décision de justice, cela ne saurait en aucun cas affecter la validité et le respect des présentes conditions générales de vente. Ainsi, la

validité des conditions générales de vente telles que présentées restent fondamentalement intacte.